

CONSEIL MUNICIPAL du 9 Décembre 2020

L'an deux mil vingt, le neuf décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacques BERNARD.

Date de convocation : 4 décembre 2020

Présents : Thérèse TISSERAND, Serge MEYRIEUX, Catherine PINJON, Guillaume SAGNES, Marie-Agnès GAGNOUD, Jean GALLIEN, Eric VANDERWEYEN, Elisabeth CAMOULES, Carole MILLET, Isabelle GARDIEN, Vincent COTTAZ, Alexandre PATTARD, Véronique REGNAULT, Sylvain CHARLOT, Ludovic LOMBARD, Céline DUBOIS FOURNEL, Fabrice GENTIL.

Excusée : Fabienne DE LA ROCHE

Secrétaire de séance : Thérèse TISSERAND est désignée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Approbation Procès verbal du 18-11-2020 (PJ)
- Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations
- VDD : convention service commun « systèmes information »
- TE38 : travaux d'entretien d'investissement – maintenance éclairage public
- Décision sur les travaux d'amélioration confort été groupe scolaire
- Travaux amélioration confort été groupe scolaire : Demandes de subventions auprès du Département et de l'Etat
- QUESTIONS DIVERSES
 - Rapports annuels eau, assainissement du syndicat des eaux Dolomieu-Montcarra

Début de séance : 20 h 08

❖ Procès verbal du Conseil municipal du 18 Novembre 2020

Adopté à l'unanimité. Modification du C.R. du 21-10-2020 sur le point « création commission de sécurité » où Ludovic Lombard est indiqué Conseiller Sécurité au lieu de Correspondant Défense.

❖ Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.

Celles-ci seront présentées lors du prochain conseil municipal.

❖ VDD : convention service commun « systèmes information »

La convention de service commun « systèmes d'information » entre la Communauté de Communes des VDD et la commune est adoptée à l'unanimité (01/01/2021 au 31/12/2024)

❖ TE38 : travaux d'entretien d'investissement – maintenance éclairage public

M. le Maire n'ayant pas le dossier, celui-ci sera présenté lors du prochain conseil municipal

❖ Décision sur les travaux d'amélioration confort été groupe scolaire

Après rappel du contexte de ce projet d'amélioration du confort d'été du groupe scolaire par Serge MEYRIEUX, adjoint aux travaux. Il est indiqué la solution choisie par la commission travaux : la solution qui apportera non seulement un rafraîchissement de l'air dans les 5 classes élémentaires en l'étendant à l'ensemble de l'école : côté élémentaire, côté maternelle et restauration.

En parallèle, des BSO (brise soleil orientable) seront installés sur 4 fenêtres et il y aura création d'ilots à végétaliser dans la cour élémentaire.

L'aménagement de la cour sera fait en concertation avec les enseignants et les élèves.

Estimation financière du projet en phase APS (Avant-Projet Sommaire) :

- ✓ 210 785€, H.T. soit 252 942€ TTC

A cela il faut ajouter environ 40 000€ HT de réfection de la cour.

Sachant que ce projet peut bénéficier des subventions dans le cadre du plan écoles.

La solution retenue a été adoptée à l'unanimité avec 18 voix favorables et 1 abstention.

❖ **Travaux amélioration confort été groupe scolaire : Demandes de subventions auprès du département et de l'Etat**

Adopté à l'unanimité

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Points abordés :

- **Rapports annuels eau, assainissement du syndicat des eaux Dolomieu-Montcarra : disponible en mairie**
 - ✓ Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service eau potable
 - ✓ Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif
 - ✓ Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service assainissement non collectif
- Vol à l'atelier dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 novembre de tout le matériel portatif : visseuses, meuleuses, groupe électrogène, débroussailleuse, nettoyeur à haute pression, ...
- Pour information, la commune a reçu pour instruction une DP pour la création d'un site téléphone 4G sur une parcelle privée référencée C 1770 au lieu-dit Baracand sur la Route de Dran dans le cadre du projet de couverture des zones blanches.
- Mr le Maire rappelle que les propositions suivantes de modifications du PLUi vont être envoyées à la communauté de communes des Vals du Dauphiné :
 - Changement de destinations en zone A
 - La réserve foncière sous la mairie
 - Un Stecal pour le projet Cholat
 - La rectification sur OAP centre village
 - Le règlement du PLUi, les éléments notés par la commission travaux : sur les panneaux solaires, la couleur des tuiles, le pisé

Levée de séance à 21 h 33

